

Proconseil Office de conseil viticole

Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04

Email : <u>viticulture@prometerre.ch</u>
Site web : <u>www.prometerre.ch</u>

Laboratoire cantonal d'œnologie

Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges

Tél. 079 941 09 18 Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 18 du 21 décembre 2021

Questionnaire millésime 2021 : retour sur les facteurs qui peuvent expliquer les résultats de protection

<u>Taille respectueuse des flux de sève</u> : une méthode pour pérenniser les ceps, des fiches thématiques sont disponibles

Taille de vignes grêlées : Quelques généralités, raisonnez au cas par cas avec une vision sur deux ans

Mercuriale 2021 : participation ouverte pour connaître son positionnement sur le marché

<u>Réseau-lution</u>: Nouveau logiciel développé par Agridea pour les coûts de production

Plan phyto vaudois et CER 2022: Nous vous transmettons les liens vers les différentes contributions existantes

Formation: Présentation de quelques formations prévues cet hiver

QUESTIONNAIRE millésime 2021

L'objectif de ce questionnaire, dans le contexte d'une année à très forte pression mildiou, est de faire un bilan sur les facteurs explicatifs du résultat obtenu. Ceci afin d'être mieux préparé en cas de nouvelle année difficile, d'adapter au mieux nos conseils et/ou de lancer davantage de recherches sur certains points déterminants. Nous vous demandons de remplir ce questionnaire pour une parcelle en particulier, qui vous a posé problème ou une qui à l'inverse, s'en est très bien sortie.

Les questions devraient vous prendre de 3 à 8 minutes. Elles concernent les caractéristiques de la parcelle, les pratiques de traitement, les produits utilisés et le résultat obtenu.

https://forms.gle/ytUN38n8qdn2UjiWA



<u>Centre de ressources – réduction du</u> Cuivre

Le programme Ecophyto de réduction des phytos français vient d'ouvrir la plateforme en ligne « Centre de ressources Cuivre » qui propose un état des lieux des leviers disponibles à l'heure actuelle visant la réduction de l'emploi du Cuivre en viticulture. 35 fiches pratiques, sur 8 thématiques (substances végétales, minérales, stimulateurs de défenses des plantes, outils d'aides à la décision...) synthétisent les résultats de 400 expérimentations menées dans différentes régions. Si aucune solution miracle ne ressort, certaines pistes sont intéressantes comme, en pression mildiou modérée, l'utilisation d'extraits de plantes en association (saule + prêle ou prêle + ortie).

https://ecophytopic.fr/cuivre-viticulture/centre-deressources-cuivre

Attention cependant, ce qui est autorisé en France ne l'est pas forcément en Suisse, notamment les huiles essentielles, même si des demandes sont en cours actuellement. La liste des substances de base autorisées en viticulture est disponible à <u>l'annexe 1D de OPPh</u> régulièrement mise à jour.

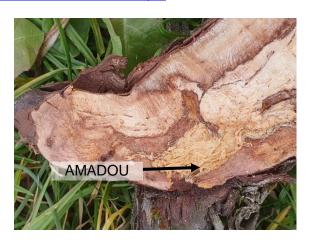
Taille respectueuse des flux de sève

Les dépérissements de la vigne causés par les maladies du bois comme l'esca représentent une grande problématique pour le vigneron surtout avec des cépages particulièrement sensibles (Gamaret, Garanoir...). Pour ceux-ci en particulier, il est important de mettre en place des mesures préventives comme une

taille non traumatisante respectueuse des flux de sève. Cela permet de limiter les zones de nécrose, de bois mort en profondeur et le développement de champignons qui émettent des substances toxiques pour le cep.

Des fiches thématiques sur les bonnes pratiques et techniques pour limiter l'esca sont disponibles en ligne sur le site de Vitiplus :

http://vitiplus.ch/document/21%20DTR%2002P%20FT %20Bonnes%20pratiques%20et%20techniques%20po ur%20limiter%20esca VF.pdf



Taille de vignes grêlées

La taille dans les secteurs marqués par la grêle peut s'avérer être un casse-tête. Pour les parcelles cultivées en Guyot, il est possible de passer pour une année à une taille cordon, car dans bien des cas, il n'y a pas de branche à fruits intacte. Concernant les parcelles de jeunes vignes (1 à 3 ans) qui ont été touchées, il est conseillé de tailler au plus bas pour reformer un tronc indemne. En effet, les nécroses qui se sont formées suite aux impacts de grêle, représentent une grande proportion pour des troncs de petit diamètre et pourraient impacter la circulation de la sève toute la vie du cep.

Mercuriale 2021

La Mercuriale est une base de données sur les prix des vins suisses développée par l'OSMV (Observatoire Suisse du Marché des Vins, CHANGINS) pour élargir les connaissances sur les canaux de distribution. Elle permet au producteur d'obtenir une comparaison entre les prix du marché et les prix renseignés. Elle permet également aux organisations intéressées de disposer de données régulières pour suivre l'évolution du marché.

Les producteurs-encaveurs intéressés envoient leurs données à un partenaire externe, Dynaxis, qui agrège et anonymise les données pour les transmettre ensuite à l'OSMV (si au moins trois caves ont renseigné des données pour une position).

Une extraction de données est possible de façon automatique et autonome à partir du logiciel comptable MEGA ERP. Pour les utilisateurs de Winbiz, une récupération de l'historique est possible dans Mega ERP. Il est également possible de remplir les

informations de manière manuelle. La Mercuriale reste disponible pour tous les intéressés.

Pour participer à ce projet, vous pouvez vous annoncer directement à l'adresse suivante : mercuriale@dynaxis.ch

Pour toutes questions, vous pouvez contacter directement l'adresse suivante : osmv@changins.ch

Réseau-lution

Ce logiciel en ligne, développé et maintenu par AGRIDEA, permet d'évaluer les coûts de production. Il comprend un registre des parcelles et un outil de planification. Simple et clair, il permet de garder un œil attentif sur la bonne marche technique et économique de votre exploitation viticole.

Il est disponible ici : https://reseau-lution.agridea.ch/

Plan phyto vaudois et CER 2022

Les mesures viticoles du <u>plan phytosanitaire vaudois</u> seront réitérées pour 2022.

- → Aide à l'investissement pour les machines de désherbage mécanique ;
- Enherbement des parcelles de vignes nonmécanisables :
- → Conduite des parcelles de vignes selon la liste des intrants du FiBL;
- → Substitution des fongicides et insecticides de synthèse en fin de cycle de production de la vigne.

Les contributions à l'efficience des ressources (CER) également :

- pour l'achat de <u>systèmes de rinçage interne</u> des cuves de pulvérisateur;
- pour l'achat de pulvérisateurs antidérive dans les cultures pérennes (25% des coûts d'acquisition) → fiche technique; → formulaire de demande;
- pour la <u>réduction des produits phytosanitaires en</u> <u>viticulture</u> (mesures M1 à M4 concernant les herbicides et fongicides).

Vous pourrez vous inscrire à ces différents programmes lors de l'ouverture d'Accorda en 2022.

AGENDA



Initialement prévu du du 25 au 27 janvier, le salon Agrovina est reporté du 5 au 7 avril. Il ouvrira ses portes au CERM de Martigny. Les matinées des mercredi et jeudi seront consacrées respectivement aux conférences à thématiques viticoles et œnologique.

Vous retrouverez toutes les informations pratiques, le programme détaillé des conférences et les exposants sur le site de l'événement : www.agrovina.ch

FORMATION

- 8 mars (journée): viticulture biologique. Si vous venez de vous engager dans la voie du bio ou si vous vous y projetez, venez découvrir comment relever au mieux ce défi et échanger avec d'autres viticulteurs. Cette journée est partagée entre des présentations en salle la matinée, avec de nombreux intervenants clefs de la viticulture bio en Suisse romande et une visite de domaine l'aprèsmidi.
- 10 mars (journée): chantier de plantation en vitiforesterie. De nombreux viticulteurs s'interrogent sur la réintroduction de l'arbre en milieu viticole. Où ? Combien ? Quoi ? Comment ? Des questions auxquelles notre intervenant Jacques Detemple (Haies Vives d'Alsace) tâchera de répondre en salle et l'après-midi sera consacrée à la réalisation d'un chantier de plantation, permettant de concrétiser la théorie et de bénéficier de trucs et astuces pour l'implantation.
- 31 mars (initialement prévue le 13 janvier) (matin): vinifier en bio. De plus en plus de domaines débutent ou réfléchissent à une reconversion vers le bio. Si on connait plutôt bien les règles à la vigne, qu'en est-il à la cave? Comment adapter ses pratiques de vinification lors d'une reconversion? Au cours d'une matinée, Yann Comby, vigneron à Chamoson, nous éclairera sur ces questions.

L'ensemble de l'offre de formation 2021-2022 de Proconseil est en ligne sur le site de Prométerre, rubrique Agenda puis <u>Formations</u>.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année à venir !



Auteurs

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

<u>Remarque</u>: L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.